

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

*Attention pas de séance le 19 décembre**Noël du Grand Conseil à l'issue des débats, le mardi 18 décembre*

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications M. le Président souhaite un joyeux anniversaire à Mme la députée Valérie Induni. Il informe ensuite le plénum de la démission de la Commission thématique des affaires judiciaires de Mme la députée Christelle Luisier Brodard.			
	2.	Dépôts Interpellation: Rebecca Ruiz. Motion: Jacques Neiryck et consorts. Pétitions (X3): des logopédistes; en faveur de Daut Ahemti, Sadije Hyseni et leurs deux enfants; en faveur d'Iriz Rexhaj, Ganimete Metaj et Leon Metaj.			
TRAITE	3.	(GC 045) Assermentation d'un juge à 100% pour la législature 2013-2017			
TRAITE	4.	(GC 044) Election des assesseurs de la CASSO et de la CDAP pour la législature 2013-2017 Bulletins délivrés: 150 Bulletins rentrés: 135 Bulletins nuls: 0 Bulletins valables: 135 Majorité absolue: 68 Bulletins blancs: 0 Tous les juges sont élus avec un nombre de voix variant entre 130 et 135.	GC	Ansermet J.	
RENV-CE	5.	(12_INT_080) Interpellation Fabienne Despot - La section des droits politiques prend-elle les partis vaudois au sérieux ? (pas de développement)			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	6.	<p>(14) Exposé des motifs et projets de budgets (EMPD N° 2) - des charges et des revenus de fonctionnement de l'Etat de Vaud pour l'année 2013 et EMPL modifiant la loi du 04.07.2000 sur les impôts directs cantonaux (LI) -et Rapport du CE sur les postulats B. Métraux, E. Bonjour, J.-J. Truffer</p> <p>(3ème débat)</p> <p>(3ème débat): - Loi sur les impôts directs cantonaux: art. 28, lit g bis: la version du 2ème débat (oui) est opposée à la version du 1er débat (non): la version du 2ème débat est préférée par 104 oui, 12 non et 7 abstentions. La loi amendée est acceptée. Fin du 3ème débat.</p> <p>Brochure verte:</p> <p>DINT: UB 309, compte 3153: la version du 2ème débat (-150'000) (oui) est opposée à la version du 1er débat (non): la version du 2ème débat est préférée par 76 oui, 56 non et 5 abstentions.</p> <p>DSAS: UB 41, compte 3011: la version du 2ème débat (+93'000) (oui) est opposée à la version du 1er débat (non): la version du 2ème débat est préférée par 68 oui, 47 non et 27 abstentions.</p> <p>Les conclusions de la Commission des finances (acceptation) sur les rapports du CE aux postulats Métraux, Bonjour et Truffer sont acceptées à l'unanimité.</p> <p>En vote final, le projet de budget 2013 est accepté par 134 oui, 4 non et 2 abstentions.</p>	DFIRE.	Grognuz F.	
RENV-COM	7.	(12_POS_015) Postulat Michel Miéville et consorts demandant l'imposition des frontaliers à la source (demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	8.	(GC 046) Procédure de réélection d'un juge Cantonal à 100% (reprise de la procédure suspendue le 6 novembre 2012) Bulletins délivrés: 148 Bulletins rentrés: 146 Bulletins nuls: 1 Bulletins valables: 145 Majorité absolue: 73 Bulletins blancs: 124 Avec 20 voix en sa faveur et 1 voix éparses, M. Pierre-Yves Bosshard n'atteint pas la majorité absolue et n'est pas réélu.	GC	Ansermet J.	
RENV-COM	9.	(12_POS_016) Postulat Régis Courdesse et consorts afin de définir l'ordre de priorité de la compensation des SDA - la pérennisation des SDA dans les zones intermédiaires avant la reconversion des zones à bâtir (demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			
RENV-COM	10.	(12_POS_017) Postulat Axel Marion et consorts - Quelle politique vaudoise en faveur de la classe moyenne ? (demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	11.	<p>(483) Exposé des motifs et projet de loi sur l'éducation physique et le sport et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur</p> <ul style="list-style-type: none"> - la motion Pierre Volet et consorts pour un soutien important aux infrastructures sportives en général et tout particulièrement à l'aide à la construction de piscines dans le canton (08_MOT_048); - sur le postulat Philippe Ducommun et consorts concernant l'enseignement de la natation pour tous (09_POS_114) (2ème débat) <p>(2ème débat): art. 1 à 7 acceptés. Art. 8, amdt Attinger Doepper refusé par 49 oui, 76 non et 9 abstentions. Art. 8 accepté. Art. 9 et 10 acceptés. Art. 11, al. 2, amdt Favez refusé par 16 oui, 89 non et 15 abstentions. Art. 11 accepté. Art. 12 à 22 acceptés. Art. 23, al. 2, amdt Volet refusé par 46 oui, 63 non et 19 abstentions; même art., même al., amdt Favez refusé par 39 oui, 72 non et 14 abstentions. Art. 23 à 28 acceptés. Art. 29, al. 2, amdt Volet refusé par 39 oui, 72 non et 13 abstentions. Au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 38 oui, 75 non et 14 abstentions. Art. 29 accepté. Art. 30, al. 2, amdt G. Cretegnny refusé par 56 oui, 67 non et 3 abstentions. Art. 30 accepté. Art. 31 à 35 acceptés. Art. 35a, amdt Favez accepté. Art. 35a amendé accepté (=> 3ème débat à suivre). Art. 36 à 54 acceptés. Fin du 2ème débat.</p> <p>Une demande de 3ème débat immédiat (maj. des 3/4 requis) est acceptée avec une opposition.</p> <p>(3ème débat): art. 35a, version du 2ème débat (oui) opposée à la version du 1er débat (non): la version du 2ème débat est préférée à l'unanimité. Fin du 3ème débat.</p> <p>En vote final à main levée, le projet de loi est accepté à l'unanimité.</p> <p>Les conclusions de la commission (acceptation) sur le rapport du CE sur la motion Volet sont acceptées à l'unanimité.</p> <p>Les conclusions de la commission (acceptation) sur le rapport du CE sur le postulat Ducommun sont acceptées .</p>	DECS	Favez J.M.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	12.	(12_PET_001) Pétition des psychomotriciens-ne-s	DFJC	Christen J.	08/01/2013
RENV-T	13.	(474) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Marc-Olivier Buffat et consorts au nom des groupes radical et libéral, au sujet de l'enseignement du français et des mathématiques dans le projet de Plan d'étude romand PER	DFJC.	Mayor O.	08/01/2013
RENV-T	14.	(11_POS_286) Postulat Fabienne Freymond Cantone et consorts demandant si l'école vaudoise est en phase avec sa population devenue de très grande variété linguistique et culturelle	DFJC	Mayor O.	08/01/2013
RENV-T	15.	(11_INT_634) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Julien Eggenberger et consorts - Quelles garanties pour les prestations transférées au canton dans le domaine de la pédagogie spécialisée ?	DFJC.		08/01/2013
RENV-T	16.	(11_POS_285) Postulat Mireille Aubert et consorts invitant le Conseil d'Etat à analyser les taux d'échecs aux examens de fin d'apprentissage cantonaux (CFC) et à proposer un plan de mesures destinées à les abaisser afin d'éviter les coûts sociaux ultérieurs élevés qu'ils induisent pour les jeunes apprentis du canton de Vaud	DFJC	Nicolet J.	08/01/2013
RENV-T	17.	(487) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les postulats - Nicolas Rochat et consorts intitulé "Processus de Bologne : Vers une marchandisation progressive des études ?" (09_POS_168) et - Bernard Borel et consorts intitulé "Trahison de la réforme de Bologne. Les guerres de chapelle entre facultés et entre les différentes hautes écoles freinent la mobilité des étudiants et empêchent un cursus personnalisé en fonction de crédits acquis !" (10_POS_229)	DFJC.	Pidoux J.Y.	08/01/2013
RENV-T	18.	(11_POS_256) Postulat Stéphane Montangero et consorts - Développons des jardins scolaires pour étudier la saisonnalité et développer le goût de nos enfants !	DFJC	Chollet J.M.	08/01/2013
RENV-T	19.	(11_INT_499) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphane Montangero - Le canton de Vaud peut-il aider à garantir l'aide à nos jeunes (et moins jeunes) au bout du fil en soutenant la prise en charge de Pro Juventute "Conseil + aide 147" ?	DFJC.		08/01/2013

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	20.	(11_PET_089) Pétition pour le respect de la loi suisse sur la protection des animaux et ce pour tous les chiens y compris les molosses	DSE	Hurni V.	08/01/2013
RENV-T	21.	(494) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Fabienne Freymond Cantone et consorts pour une formation continue dans toute la chaîne pénale sur la problématique des violences domestiques	DSE.	Chollet J.L.	08/01/2013
RENV-T	22.	(11_INT_636) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Vuillemin à propos des experts chargés d'examiner l'aptitude à obtenir le permis de conduire - "Trois petits tours et c'est le plongeur"	DSE		08/01/2013
RENV-T	23.	(11_INT_626) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Olivier Epars - Pour que la pluie de crapauds - ducs tombe enfin!	DSE.		08/01/2013
RENV-T	24.	(11_INT_604) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Régis Courdesse concernant la mise en oeuvre de la rétribution à prix coûtant (RPC) vaudoise	DSE.		08/01/2013
RENV-T	25.	(11_INT_585) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphane Montangero - Le canton de Vaud ne devrait-il pas pousser la Romande Energie à tirer la prise boursière ?	DSE.		08/01/2013
RENV-T	26.	(11_INT_640) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Susanne Jungclaus Delarze - Position vaudoise concernant l'exploitation de la raffinerie de Collombey (VS)	DSE.		08/01/2013
RENV-T	27.	(11_INT_639) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Véronique Hurni - 100 dB vaut-il 100'000 habitants?	DSE.		08/01/2013
RENV-T	28.	(11_INT_631) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Alexis Bally - Rives du lac : installations obsolètes	DSE.		08/01/2013

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :